

*Questions orales*

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, j'ai fait une déclaration le 20 octobre 1977 dans laquelle j'ai expliqué pourquoi nous croyons que la croissance économique serait de l'ordre de 5 p. 100. Rien n'indique pour l'instant que je doive modifier mes prévisions. Je m'en tiens à ce que j'ai dit. Avant de faire ces prévisions, j'ai eu de longs entretiens avec des conseillers fort compétents du ministère des Finances et de la Banque du Canada et jusqu'ici, ils ne m'ont pas encore demandé de modifier mon point de vue.

**M. Clark:** Le ministre remettra-t-il sa démission s'il s'est trompé?

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, je comprends que le député veuille que je quitte la politique. J'aimerais pouvoir le faire, mais quand je pense que nous pourrions être remplacés par le parti qu'il dirige, j'ai de bonnes raisons de rester en politique.

## LES CONSEILS DU GOUVERNEMENT AUX CHÔMEURS

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration, qui sera bientôt au chômage. Voici la question. Selon les chiffres les plus récents de Statistique Canada, il y aurait 26 demandes pour chaque emploi disponible au Canada et sans parler des conseils gratuits et dénués de responsabilité qu'il a donnés à ce groupe de gens, il demande aux parents canadiens de ne pas envoyer leurs enfants à l'université, il dépense des millions de dollars en publicité insultante à l'endroit des prestataires d'assurance-chômage. Quel conseil a-t-il à donner aux millions de Canadiens qui n'ont aucune possibilité d'emploi?

**L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Dans son préambule, monsieur l'Orateur, le député nous a fourni le spectacle extraordinaire d'un homme qui persiste à parler même après que son cerveau ait cessé de fonctionner . . .

**Une voix:** Allez dire cela aux chômeurs.

**M. Cullen:** Monsieur l'Orateur, si le député persiste à toujours vouloir travestir ce que j'ai vraiment dit, je suppose qu'il a parfaitement le droit à recourir à ce genre d'hyperbole. Je tiens pourtant à lui signaler, à lui qui est vraiment le champion des prophètes de malheur dans ce coin-là, qu'il devrait tenir compte du parc industriel dont les villages et les petites localités comme Pembroke viennent d'être dotés. La société Shell parle d'entreprendre pour 200 millions de dollars de travaux d'expansion.

Le député a dit qu'il n'y a plus d'espoir pour les chômeurs. Je dis que ce n'est tout simplement pas vrai. La société Shell a précisé qu'elle s'agrandissait et qu'elle se lançait dans un projet Syncrude. Dans le même temps où les conservateurs se plaignent de ce que les édifices d'Ottawa ne trouvent pas de locataires, il est bon de noter que la Metropolitan Life déclare

[M. Clark.]

qu'elle n'éprouve aucune difficulté à louer son gros édifice. Le Canada est encore tout plein de possibilités et d'optimisme.

## L'INITIATIVE DU MINISTÈRE POUR AMÉLIORER LA SITUATION DE L'EMPLOI

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** C'est au ministre de l'Industrie et du Commerce que je m'adresse, monsieur l'Orateur. S'il faut en croire les déclarations irrationnelles du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, son cerveau est sûrement paralysé. Voici ma question au ministre de l'Industrie et du Commerce. En janvier, plus de 7,000 ouvriers d'usine ont été licenciés dans tous les coins du pays, en raison surtout du manque de commandes. Quelles propositions pouvons-nous espérer voir le ministre et son ministère faire à ces usines qui sont forcées de fermer leurs portes et de licencier des Canadiens à cause d'un manque de commandes?

● (1127)

**L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Il ne faut pas oublier, monsieur l'Orateur, qu'au cours d'une année normale, 25 p. 100 des travailleurs changent d'emploi.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Horner:** J'entends se récrier les députés. Mais certains travailleurs montent d'un échelon, certains sont mutés latéralement et certains vont s'établir ailleurs. Je tiens également à dire que mon ministère vient tous les jours en aide à l'industrie grâce à son programme d'expansion des entreprises. En fait, nous avons probablement contribué à créer 7,000 nouveaux emplois au cours du mois de janvier.

\* \* \*

## L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

## L'ENQUÊTE McDONALD—LE BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ À L'ORIGINE DE LA PERQUISITION PAR LA GRC, SELON UN TÉMOIGNAGE

**M. Stuart Leggatt (New Westminster):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Je voudrais tout d'abord le féliciter de sa nomination et lui souhaiter bonne chance dans ses nouvelles fonctions. Il en aura probablement bien besoin. Selon un témoignage recueilli hier par la commission d'enquête McDonald, la perquisition effectuée dans les bureaux du PQ aurait été décidée non pas par le service de sécurité de la GRC, mais sur la foi de renseignements communiqués à la GRC par le bureau du Conseil privé, selon lesquels le Parti Québécois était financé de l'étranger.

Le ministre peut-il nous confirmer si le bureau du Conseil privé a effectivement donné un tel renseignement à la GRC avant l'opération dirigée contre le P.Q.? Peut-il nous dire, d'autre part, quelle preuve possédait le bureau du Conseil privé que ne possédait pas la GRC et qui a amené celle-ci à effectuer cette perquisition?